

*Présentation de photos  
anciennes.*

*Evocation de l'histoire d'Ur  
aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles*

*Par Jacques Barnole*

*Mise en page Dominique Garnier  
Pour le Club des Loisirs 2014*

# *Préambule*

*La rétrospective suivante est présentée par thèmes : économique, social et humain, environnemental, à travers d'anciennes photos et d'autres plus récentes prises en 1988 et 2013, sur le lieu même où ont été tirées les premières photos.*

*La rétrospective suivante est présentée par thèmes : économique, social et humain, environnemental, à travers d'anciennes photos et d'autres plus récentes prises en 1988 et 2013, sur le lieu même où ont été tirées les premières photos*

*L'évocation est bornée par le mitan du 19<sup>ème</sup> siècle (c'est le début de l'accélération du progrès technique, de la révolution industrielle, agricole et financière) et le début des années 1970 qui marquent la décélération des mutations précédentes.*

*La rétrospective suivante est présentée par thèmes : économique, social et humain, environnemental, à travers d'anciennes photos et d'autres plus récentes prises en 1988 et 2013, sur le lieu même où ont été tirées les premières photos*

*L'évocation est bornée par le mitan du 19<sup>ème</sup> siècle (c'est le début de l'accélération du progrès technique, de la révolution industrielle, agricole et financière) et le début des années 1970 qui marquent la décélération des mutations précédentes.*

*L'absence de photos au 19<sup>ème</sup> siècle explique également en partie que l'on ne puisse remonter trop loin dans le 19<sup>ème</sup>.*

*La rétrospective suivante est présentée par thèmes : économique, social et humain, environnemental, à travers d'anciennes photos et d'autres plus récentes prises en 1988 et 2013, sur le lieu même où ont été tirées les premières photos*

*L'évocation est bornée par le mitan du 19<sup>ème</sup> siècle (c'est le début de l'accélération du progrès technique, de la révolution industrielle, agricole et financière) et le début des années 1970 qui marquent la décélération des mutations précédentes.*

*L'absence de photos au 19<sup>ème</sup> siècle explique également en partie que l'on ne puisse remonter trop loin dans le 19<sup>ème</sup>.*

*Les citations transcrites en italique sont extraites du registre des délibérations de la commune d'Ur.*

*La date de la prise de vue des  
anciennes photos peut être  
déterminée à partir des  
éléments suivants :*



20. - Pueblo de Urr (Cerdaña Francesa)

*Arrivée à*

*La date de la prise de vue des  
anciennes photos peut être  
déterminée à partir des  
éléments suivants :*

- la date de la rédaction du  
texte du scripteur*



*La date de la prise de vue des  
anciennes photos peut être  
déterminée à partir des  
éléments suivants :*

- la date de la rédaction du  
texte du scripteur*
- le cachet de la Poste*



*La date de la prise de vue des  
anciennes photos peut être  
déterminée à partir des  
éléments suivants :*

- la date de la rédaction du  
texte du scripteur*
- le cachet de la Poste*
- l'implantation des poteaux et  
lignes télégraphiques*  
*(photo postérieure à 1900)*



*La date de la prise de vue des  
anciennes photos peut être  
déterminée à partir des  
éléments suivants:*

- la date de la rédaction du  
texte du scripteur*
- le cachet de la Poste*
- l'implantation des poteaux et  
lignes télégraphiques  
(photo postérieure à 1900)*
- l'implantation du réseau électrique, de l'éclairage public  
(photo postérieure à 1927),*



*Arrivée à*

*La date de la prise de vue des anciennes photos peut être déterminée à partir des éléments suivants:*

- la date de la rédaction du texte du scripteur*
- le cachet de la Poste*
- l'implantation des poteaux et lignes télégraphiques  
(photo postérieure à 1900)*
- l'implantation du réseau électrique, de l'éclairage public  
(photo postérieure à 1927),*
- la vue du mur d'enceinte du cimetière actuel  
(photo postérieure à 1901),*



*La date de la prise de vue des anciennes photos peut être déterminée à partir des éléments suivants:*

- la date de la rédaction du texte du scripteur*
- le cachet de la Poste*
- l'implantation des poteaux et lignes télégraphiques  
(photo postérieure à 1900)*
- l'implantation du réseau électrique, de l'éclairage public  
(photo postérieure à 1927),*
- la vue du mur d'enceinte du cimetière actuel  
(photo postérieure à 1901),*
- la vue du mur d'enceinte du cimetière autour de l'Eglise  
(photo antérieure à 1921)*





20. - Pueblo de Urr (Cerdaña Francesa)

*Photo prise du Tourniquet (1902)*

*Les voies de  
communication*

# TABLEAU

## D'ASSEMBLAGE

du Plan Cadastriel Parcelleire de la Commune de  
**D'URR**

Canton de Saillagouse

Arrondissement de Trarides Département des Pyrénées Orientales

terminé sur le terrain le 10 Octobre 1829 sous l'Administration de

M<sup>r</sup> Le Baron Romain Préfet

M<sup>r</sup> Font Maire

et sous la Direction

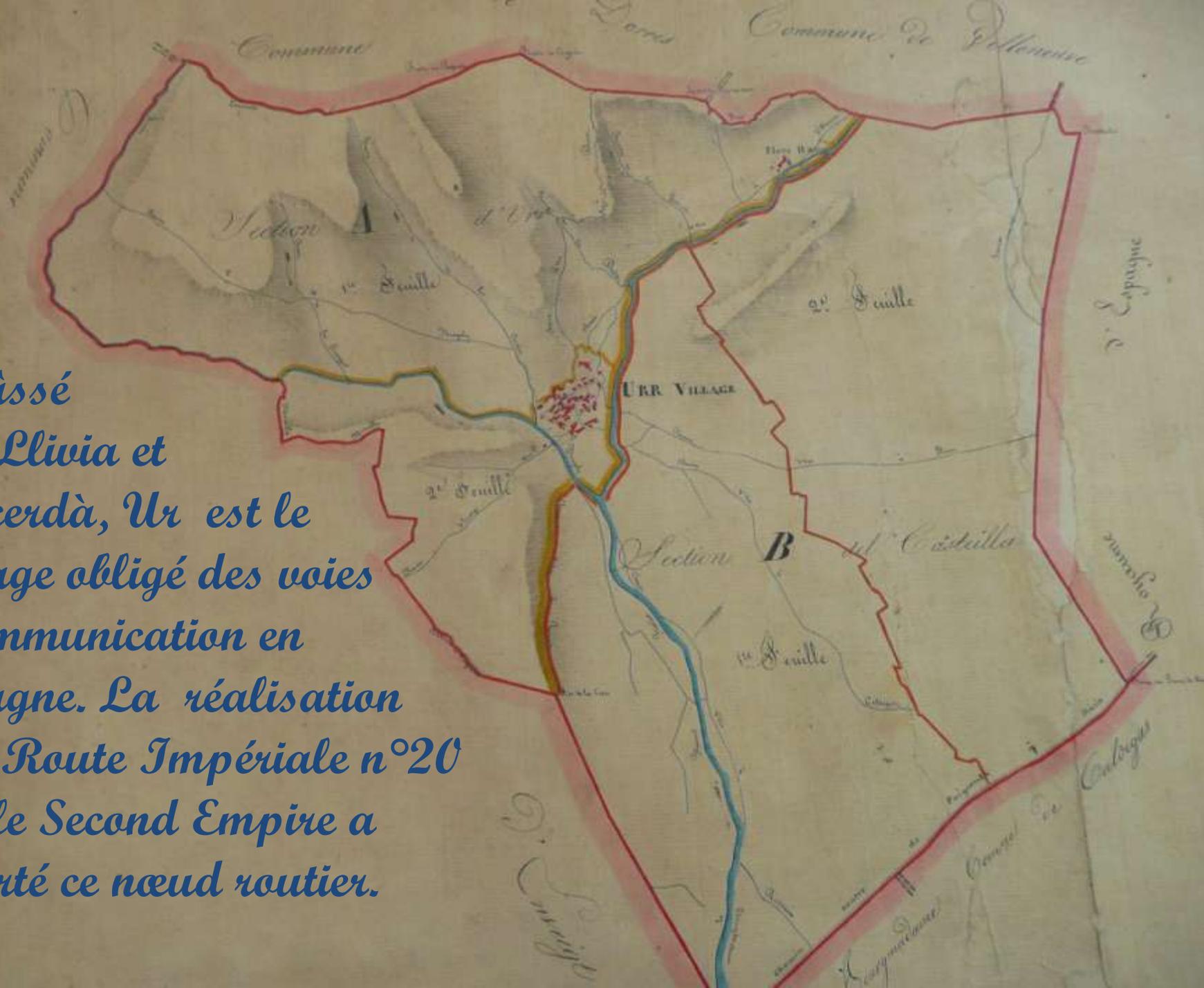
de M<sup>r</sup> Ferrand Directeur des Contributions Directeur

M<sup>r</sup> Delpech Géomètre en Chef du Cadastre

par M. M. Bonnet et Pesseq Géomètres de 1<sup>re</sup> Classe.

---

*Enchâssé  
entre Llivia et  
Puigcerdà, Ur est le  
passage obligé des voies  
de communication en  
Cerdagne. La réalisation  
de la Route Impériale n°20  
sous le Second Empire a  
conforté ce nœud routier.*









Hameau de Fleury  
levé à l'Echelle de 1 à 1250



...pénètre  
l'intérieur du  
hameau de  
Fleury...



*...et franchissait la Riberette sur un pont mégalithique.*

*Dorres et Brangoly  
sont accessibles par  
deux voies non  
carrossables*



↑  
*Chemin de Dorres*

← *Chemin de Brangoly*





LA CERDAGNE FRANÇAISE

Phototypie Labouche freres, Toulouse

11. - UR. - LE PONT SUR LE SÈGRE ET ROUTE DE CAROL

*Jusqu'à la mise en service de la Route Impériale n°20 en 1868, la circulation vallée du Carol /partie orientale de la Cerdagne française ne pouvait se faire qu'en franchissant l'Angoustrine et le Brangoly.*



LE SÈGRE ET LA ROUTE DE CAROL

Phototypie Labouche freres, Toulouse

11. - UR. - LE PONT SUR LE SÈGRE ET ROUTE DE CAROL

*Un passage à gué sous l'actuelle passerelle permettait le franchissement du Brangoly (la construction de la « 20 » a contraint à relever les talus rive gauche du Brangoly).*



*Le passage du pont  
Cachal est indispensable  
aux liaisons  
Bourg-Madame, Llivia,  
Caldégas, à la vallée du  
Carol et aux villages de la  
Soulane (Villeneuve,  
Dorres, Angoustrine) .*

**Pont Cachal (1901)**



Puente de can Caixal-Ur (Cerdaña francesa)  
Manuel No solo con pena  
de un hombre. Y si me la carta co  
Augusto 18 1901



2013

*Pont Cachal*

1901

*L'entretien des chemins ruraux est réalisé par les agriculteurs sous forme de prestations en nature (fourniture de main d'œuvre, d'attelages avec tombereaux).*

*Ce principe a été abandonné en 1938 et remplacé par une taxe vicinale.*

# Le service des diligences

Il faut entre 7 et 9 heures pour joindre Bourg - Madame à Villefranche contre moins de 3 heures à la mise en service du Train jaune en 1911.

## LA CERDAGNE

SOCIÉTÉ ANONYME DE MESSAGERIES

Siège Social et Direction, à OSSÉJA.

Diligences faisant deux services réguliers par jour de Villefranche sur Olette, Thuès, Fontpédrouse, Mont-Louis, Saillagouse, Osséja et Bourg-Madame et *vice versa*, correspondant aux heures de services des courriers et des trains de la Compagnie du Midi.

Prix des places de Villefranche à Bourg-Madame et vice versa :

	BANQUETTE	INTÉRIEUR	COUPÉ
Olette.....	1 <sup>00</sup>	1 <sup>00</sup>	1 <sup>50</sup>
Fontpédrouse .....	2 50	2 50	3 50
Mont-Louis.....	3 50	3 50	5 00
Saillagouse....	5 00	5 00	7 00
Osséja et Bourg-Madame .....	6 00	6 00	9 00

Services en **Omnibus** et **Petites voitures**, **Landaus**, **Calèches**, **Paniers**, pour Vernet-les-Bains, Molitg, Olette, Mont-Louis, Osséja, Bourg-Madame et autres destinations.

Correspondance spéciale du Chemin de fer.

**Service d'entreprise des courriers**; sous-directions : Prades, Villefranche, Olette, Mont-Louis, Saillagouse et Bourg-Madame.

Les Voyageurs et les Touristes trouvent toutes les commodités de voyage dans des prix avantageux en s'adressant à La CERDAGNE.

# Le service des diligences

Il faut entre 7 et 9 heures pour joindre Bourg - Madame à Villefranche contre moins de 3 heures à la mise en service du Train jaune en 1911.

2 services de diligence fonctionnent chaque jour pour se rendre à Villefranche : un le matin et un en fin de journée.

## LA CERDAGNE

SOCIÉTÉ ANONYME DE MESSAGERIES

Siège Social et Direction, à OSSÉJA.

Diligences faisant deux services réguliers par jour de Villefranche sur Olette, Thuès, Fontpédrouse, Mont-Louis, Saillagouse, Osséja et Bourg-Madame et *vice versa*, correspondant aux heures de services des courriers et des trains de la Compagnie du Midi.

Prix des places de Villefranche à Bourg-Madame et vice versa :

	BANQUETTE	INTÉRIEUR	COUPÉ
Olette.....	1 <sup>00</sup>	1 <sup>00</sup>	1 <sup>50</sup>
Fontpédrouse .....	2 50	2 50	3 50
Mont-Louis.....	3 50	3 50	5 00
Saillagouse.....	5 00	5 00	7 00
Osséja et Bourg-Madame .....	6 00	6 00	9 00

Services en **Omnibus** et **Petites voitures**, **Landaus**, **Calèches**, **Paniers**, pour Vernet-Bains, Molitg, Olette, Mont-Louis, Osséja, Bourg-Madame et autres destinations.

Correspondance spéciale du Chemin de fer.

**Service d'entreprise des courriers**; sous-directions : Prades, Villefranche, Olette, Mont-Louis, Saillagouse et Bourg-Madame.

Les Voyageurs et les Touristes trouvent toutes les commodités de voyage dans des prix avantageux en s'adressant à La CERDAGNE.

*Le Train  
Jaune*



*Inauguration tronçon Bourg Madame - Latour 7 août 1927*

*L'inauguration du tronçon Villefranche / Mont Louis eut lieu le 18 juillet 1910.*

*Le tronçon jusqu'à Bourg-Madame fut ouvert à la circulation le 28 juin 1911.*

*Le tronçon Bourg-Madame/Latour de Carol fut inauguré le 7 août 1927, en raison des retards consécutifs à la Grande Guerre et à l'incertitude du lieu de raccordement avec le Transpyrénéen.*

*Les tentatives de rapprochement de la gare au village (projet d'implantation au lotissement du Pla de Llaura) échouèrent en raison de la courbure de la voie.*

*Un projet de ligne supplémentaire fut étudié entre Ur et Mont Louis pour desservir les villages de la Soulane.*



*Géomètres effectuant des relevés pour la ligne Ur / Mont Louis (1905 ?)*



1960

*La gare d'Ur les Escaldes dessert également le sanatorium des Escaldes à l'apogée de son fonctionnement (1930/1950)*

- accueil des malades*
- arrivée des marchandises (denrées alimentaires, charbon....)*



2013

*Le 26 février 1951 le Conseil Municipal délibère contre un projet de suppression du Train Jaune, et menace de démissionner en 1952 contre la suppression du 1<sup>er</sup> train de 5h00*

*Les Projets Structurants  
des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles*

# *Les pacages du Carlit*



*Cet exposé survole ce qui a fait l'objet de 4 articles dans le bulletin municipal des années 1997 à 2000.*

*L'ensemble du travail a été déposé aux archives de la « Comarca de Cerdanya » le 7 mars 2012 où il peut désormais être consulté.*

# *Origine des pacages*

*Redistribution au 12<sup>ème</sup> siècle des possessions abbatiales.*

*Vendues en mai 1198 à la ville de Puigcerdà qui doit s'en défaire pour régler les frais d'occupation mis à sa charge par les troupes françaises à la suite de la guerre de succession au trône d'Espagne.*

## *Origine des pacages*

*Ces pacages sont acquis par le viguier de Cerdagne Sicart d'Allonguy (cal Mateu) avec ses servitudes de dépaiissances au profit des villages français.*

*Ce bien est revendu en 1853 au profit de 3 propriétaires qui le revendent à d'autres et qui, au terme de procès, licitations, ventes aux enchères, est acquis le 22 janvier 1879 en indivision par 4 communes regroupées en association syndicale du Bas Carlit, jusqu'au partage émaillé de nombreux procès le 31 décembre 1900.*



*Les pacages et le Rec Mesclan d'Aigues*



## *Vacants communaux (Belloch)*

*C'était une nécessité pour Ur de disposer de pacages en altitude. D'une part les vacants communaux étaient pauvres et insuffisants, d'autre part ils permettaient d'économiser les pâturages de la commune utilisés pour engranger le fourrage pour l'hiver.*

*La création des canaux  
d'irrigation*

*C'est dans le contexte socio-économique du Second Empire que furent créés à Ur 2 canaux d'irrigation : la Soulane et le Plandails.*

*C'est dans le contexte socio-économique du Second Empire que furent créés à Ur 2 canaux d'irrigation : la Soulane et le Plandails.*

*Une assemblée regroupant 53 propriétaires se crée le 24 avril 1856 pour la réalisation des 2 canaux d'irrigation de la Soulane et du Plandails qui permettront d'irriguer environ 235 hectares.*

*C'est dans le contexte socio-économique du Second Empire que furent créés à Ur 2 canaux d'irrigation : la Soulane et le Plandails.*

*Une assemblée regroupant 53 propriétaires se crée le 24 avril 1856 pour la réalisation des 2 canaux d'irrigation de la Soulane et du Plandails qui permettront d'irriguer environ 235 hectares.*

*La pétition portant création des 2 canaux est adressée à la sous préfecture de Prades le 10 juin 1856 par les membres du syndicat.*

*C'est dans le contexte socio-économique du Second Empire que furent créés à Ur 2 canaux d'irrigation : la Soulane et le Plandails.*

*Une assemblée regroupant 53 propriétaires se crée le 24 avril 1856 pour la réalisation des 2 canaux d'irrigation de la Soulane et du Plandails qui permettront d'irriguer environ 235 hectares.*

*La pétition portant création des 2 canaux est adressée à la sous préfecture de Prades le 10 juin 1856 par les membres du syndicat.*

*L'enquête publique a été clôturée le 17 septembre 1856.*

Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics.

**PYRÉNÉES-ORIENTALES.**

SYNDICAT D'ARROSAGE DE LA SOULANE, D'UR ET DE PLANDAILS.

## **DÉCRET.**

**NAPOLÉON**, par la grâce de Dieu et la volonté nationale,  
Empereur des Français,

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT :

Sur le Rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics,

Vu la demande présentée, le 17 mars 1856, par plusieurs propriétaires des communes d'Ur et de Villeneuve-des-Escalades (Pyrénées-Orientales), à l'effet d'obtenir une dérivation d'eau de la rivière d'Angoustrina, pour l'irrigation de leurs terres ;

Vu la délibération des mêmes propriétaires, en date du 24 avril 1856, autorisée par décision du Préfet, du 22 février 1856, à se réunir en Assemblée générale ;

Vu, avec les plans et profils, les rapports des Ingénieurs, en date des 24 décembre 1856 et 30 avril 1857, 27—29 juin 1857, 27 juin—31 juillet 1858, et 22—31 juillet 1858 ;

Vu la liste de souscription des propriétaires qui s'engagent à l'arrosage ;

Vu, avec les pièces des Enquêtes, l'avis de la Commission d'Enquête, du 7 septembre 1857 ;

Vu les délibérations du Conseil général des Ponts et Chaussées, des 2 décembre 1857 et 20 octobre 1858 ;

Vu la lettre du Préfet au Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics, en date du 27 août 1858 ;

*Par Décret Impérial pris  
au Palais des Tuileries, le  
23 mars 1859,*

*« Napoléon, Empereur des  
Français, par la grâce de  
Dieu et la volonté  
nationale » autorise :*

- a) La formation du  
syndicat qui prend le  
nom de : « société des  
canaux de la Soulane,  
d'Ur et de Plandails »*
- b) La concession du canal  
et le règlement d'eau*

*Décret Impérial (1859)*

c) Les travaux, leur mode d'exécution et leur paiement.

d) La rédaction des rôles et leur recouvrement.

Indication des ouvrages.	Quantité	Prix de l'unité	Dépense.		
			par unité	par ouvrage	par section de cantons
<b>1<sup>er</sup> Barrage de versoir commun aux deux canaux.</b>					
Travaux pour l'établissement du barrage	2	21.60	42.12	84.24	
Entretien pour le barrage	15	33.60	498.00	996.00	
Total de la dépense pour le barrage			519.12	1080.24	
<b>2<sup>e</sup> Canal dit de la Doulaue.</b>					
Déblais à la pioche et au pic pour l'entretien du canal	2	1026.62	2053.24	4106.48	
Déblais jetés à la pelle	4	526.62	2106.48	4212.96	
Acqueducs de maillans bords à pierres	5	1295.52	6477.60	12955.20	
Acqueducs de maillans bords avec mortier hydraulique	9	10.00	90.00	180.00	
Acqueducs de maillans bords avec mortier de ciment	8	70.75	566.00	1132.00	
Acqueducs de pierres de taille	10	4.49	44.90	89.80	
Entretien au delà de la pièce de taille	11	21.30	234.30	468.60	
Acqueducs de maillans bords en briques	14	3.77	52.78	105.56	
Déblais de recouvrement pour acqueducs	14	12.75	178.50	357.00	
Travaux pour le pont de bois	16	14.48	231.68	463.36	
Travaux pour le pont de bois	17	6.00	102.00	204.00	
Entretien du canal	19	7.00	133.00	266.00	
Total de la dépense pour le canal de la Doulaue			10728.00	21456.00	
<b>3<sup>e</sup> Canal de Blandais.</b>					
Déblais de bois et bords en bois pour l'entretien du canal	4	2106.95	8427.80	16855.60	

Indication des ouvrages.	Quantité	Prix de l'unité	Dépense.		
			par unité	par ouvrage	par section de cantons
<b>3<sup>e</sup> Canal de Blandais.</b>					
Déblais jetés à la pelle	4	2106.95	8427.80	16855.60	
Bombes pour	3	1052.01	3156.03	6312.06	
Acqueducs de maillans bords à pierres	5	709.05	3545.25	7090.50	
Acqueducs de maillans bords avec mortier hydraulique	9	15.00	135.00	270.00	
Acqueducs de maillans bords avec mortier de ciment	8	19.23	153.84	307.68	
Acqueducs de pierres de taille	10	7.52	75.20	150.40	
Entretien au delà de la pièce de taille	11	14.96	164.56	329.12	
Acqueducs de maillans bords	12	7.54	90.48	180.96	
Déblais de recouvrement	14	4.20	58.80	117.60	
Travaux pour le pont de bois	16	14.48	231.68	463.36	
Travaux pour le pont de bois	17	6.00	102.00	204.00	
Entretien du canal	19	7.00	133.00	266.00	
Total de la dépense pour le canal de Blandais			21456.00	42912.00	
Total de la dépense des travaux			10728.00	21456.00	
Total général des dépenses			21456.00	42912.00	

Le présent rôle a été établi conformément à la somme de six mille francs (6000 fr.) pour le service de l'entretien du canal de Blandais, par le sieur...  
 Le 24 juillet 1855  
 Le Maire...  
 Le Secrétaire...

Devis des travaux des canaux

# *La production agricole*

*Dans les années qui ont suivi la réalisation  
des canaux, les surfaces irrigables  
sont de l'ordre de 300 hectares.*



*Vue de Belloch et Casteilla (1902)*

*Dans les années qui ont suivi la réalisation des canaux, les surfaces irrigables sont de l'ordre de 300 hectares.*



*La dichotomie du paysage est nette entre les zones irrigables identifiables par la végétation et celles non irrigables (au-dessus des canaux) dépourvues de végétation.*

***Vue de Belloch et Casteilla (1902)**  
(vue agrandie diapo suivante)*



20. - UR (Cerdagne Française)

*Vue de Belloch et Casteilla (1902)*

*Vue d'une grange et d'un linteau*



*Statistique  
agricole  
de 1886*

*Cheptel*

*Equins : 118*

*Bovins : 232*

*dont 30 bœufs de travail*

*Ovins : 385*

*Porcs : 100*

*Surfaces cultivées*

*111 Ha de céréales*

*15 Ha de pommes de terre*

*100 Ha de prairies avec 2 coupes*

## *Statistique agricole de 1886 (suite)*

### *Production*

### *Comparaison des rendements à l'hectare 1886/2000*

<i>Froment</i>	<i>146 Qx (6Ha)</i>	<i>24 Qx c/ 40 Qx</i>
<i>Seigle</i>	<i>976 Qx (100Ha)</i>	<i>10 Qx c/ 35 Qx</i>
<i>Orge</i>	<i>26 Qx (2Ha)</i>	<i>13 Qx c/ 45 Qx</i>
<i>Avoine</i>	<i>37 Qx (3Ha)</i>	

*La création des canaux, doublée de pacages de qualité en montagne:*

*- a fait croître de façon sensible les rendements (2 coupes possibles et préservation du capital fourrager pour l'hiver)*

*- et obligé les propriétaires à créer dans le même temps des « paillers », des granges pour absorber l'augmentation du volume des récoltes.*

# *Les Haras*

*La Cerdagne a été une terre d'élevage pour les chevaux recherchés pour leur qualité d'endurance par les Sergents fourriers de l'armée.*

*La Cerdagne a été une terre d'élevage pour les chevaux recherchés pour leur qualité d'endurance par les Sergents fourriers de l'armée.*

*La nécessité d'obtenir des produits de qualité fut vite reconnue pour lutter contre un dépérissement de l'espèce.*

*L'administration des Haras créa une station de monte à Ur en 1935 ; installée dans 3 box aménagés dans l'immeuble de Mme Amélie Sarret.*

*Déplacés en 1976 à leur emplacement actuel, après un passage dans la ferme de Mme Izern.*



*Haras + box*

# *Les Commerces*

*En 1911 Ur compte 11 patentés dont :*

*4 cordonniers*

*3 menuisiers*

*1 dépôt d'engrais*

*1 ferblantier*

*1 forgeron*

*2 ou 3 épiceries*

*1 boucher-cultivateur.*

*Cette même année le Conseil Municipal  
demande*

*« que les médecins, chirurgiens, accoucheurs,  
sage femmes et vétérinaires français et  
espagnols soient admis à exercer leur art dans  
les communes limitrophes des 2 pays sans  
aucune restriction »*

*En 1945 un dépôt de pain est créé dans la maison Rièrè.*

*L'actuelle boulangerie (Ux était dépourvu de cette activité depuis plus de 30 ans ) est mise en service en 1952.*

# *Les sources sulfureuses*

1894

*Projet de concession pour 60 ans en vue de l'exploitation des sources « d'eaux minérales qui sourdent sur le chemin d'Ux à Caldégas et de toutes celles qui viendraient à être découvertes » moyennant une redevance annuelle de 150F*

*et la construction d'un lavoir.*



*Font d'el Soffre*

# *Le téléphone*

*Ur est raccordé au réseau départemental en 1900.*

*Le poste  
téléphonique est  
gérée par  
Mlle Sarret  
(épicerie)  
puis confiée en  
mars 1913  
au facteur  
receveur installé  
dans le bureau de  
poste, moyennant un salaire annuel de 150F.*



↑  
*Épicerie Sarret*

*La Poste*



*Maison Rièrè carrefour RN20/RD618 (1915/1920)*

*Le 15 novembre 1900, il est suggéré que la boîte à lettres soit placée à la maison Rièrè (construite en 1875 | voir linteau) servant d'hôtel.*

*« Lorsque le service postal se faisait en voiture, le courrier partait par le dernier train de Perpignan, arrivait à Bourg Madame à 6h00 du matin et la correspondance nous était distribuée 3h après. Il y avait 2 levées dans la journée à 5h00 vers Bourg Madame et 17h00 vers Latour de Carol.*

*Actuellement (le train est mis en service jusqu'à Bourg Madame le 28 juin 1911) le courrier arrive à Bourg Madame à 11h00 et n'est distribué par le facteur que le lendemain : le courrier prend plus d'un jour de retard au départ. »*

*Le Conseil Municipal du 22 juillet 1911 demande la création d'un poste de facteur receveur qu'il juge indispensable en raison :*

- du raccordement de la ligne de chemin de fer Bourg Madame/la Vignole,*
- d'un important commerce à Ur qui se classe au second rang dans le canton chez le banquier chargé du recouvrement des traites,*
- du nombre de communications téléphoniques qui s'élève à une moyenne de 100/mois, et à 300 télégrammes/an.*

*Et propose son installation dans la maison  
Rière, ancien hôtel et café situé sur la RN20  
de sorte que les courriers en voiture n'auraient  
à faire aucun détour pour y prendre ou y  
laisser la correspondance.*

*Boîte à lettres*



*Le bureau de poste est transféré en 1921  
chez Mme Vve Blanc (ancienne boucherie  
occupée par M. Goza)*

*Maison Goza*



*Le bureau est  
déplacé une fois  
de plus chez Mme  
Font en 1931 où il  
restera jusqu'à  
l'ouverture du  
bureau sur la  
place en 1958.*

*Maison O. Cardonna*

*En 1939, il est décidé de créer un bureau de poste « à aménager sans gros frais supplémentaire, avec logement, dans le projet de groupe scolaire ».*

*La guerre interrompt ce projet qui ne reprendra qu'en 1950 avec les relevés topographiques. Le non renouvellement du bail par Mme Font et la crainte de la transformation du bureau en agence postale accélèrent les études*

*L'acquisition du terrain passe par une procédure d'expropriation.*

*La nouvelle poste est mise en service en 1957.*



*2013*



*Ensemble Ecole-Poste-Mairie  
1957*

*Le développement  
humain et social*

*La situation  
démographique*

## *Population*

*En 1861*

<i>Ux</i>	<i>→</i>	<i>308 habitants</i>
<i>Cerdagne</i>	<i>→</i>	<i>10 794 habitants</i>

## *Population*

*En 1861*      *Uz*                      *→ 308 habitants*

*Cerdagne*      *→ 10 794 habitants*

*En 1975*      *Uz*                      *→ 337 habitants*

*Cerdagne*      *→ 12 358 habitants*

## *Population*

<i>En 1861</i>	<i>Ur</i>	<i>→</i>	<i>308 habitants</i>
	<i>Cerdagne</i>	<i>→</i>	<i>10 794 habitants</i>
<i>En 1975</i>	<i>Ur</i>	<i>→</i>	<i>337 habitants</i>
	<i>Cerdagne</i>	<i>→</i>	<i>12 358 habitants</i>

*Soit sur un siècle un accroissement de 9% de la population d'Ur contre 15% pour l'ensemble de la Cerdagne.*

*La Baronnie d'Ur*

*Façade est*

*Au XI<sup>ème</sup> siècle les premiers  
propriétaires sont les  
Vicomtes de  
Cerdagne*



*Façade est*

*En 1293 elle passe par le jeu des  
alliances et mariages au  
Baron d'Enveitg*



*Façade est*

*Les Cadol en prirent possession  
en 1505*



*Façade est*

*En 1830 la dernière descendante des  
Codol se marie avec  
De Travy ...*



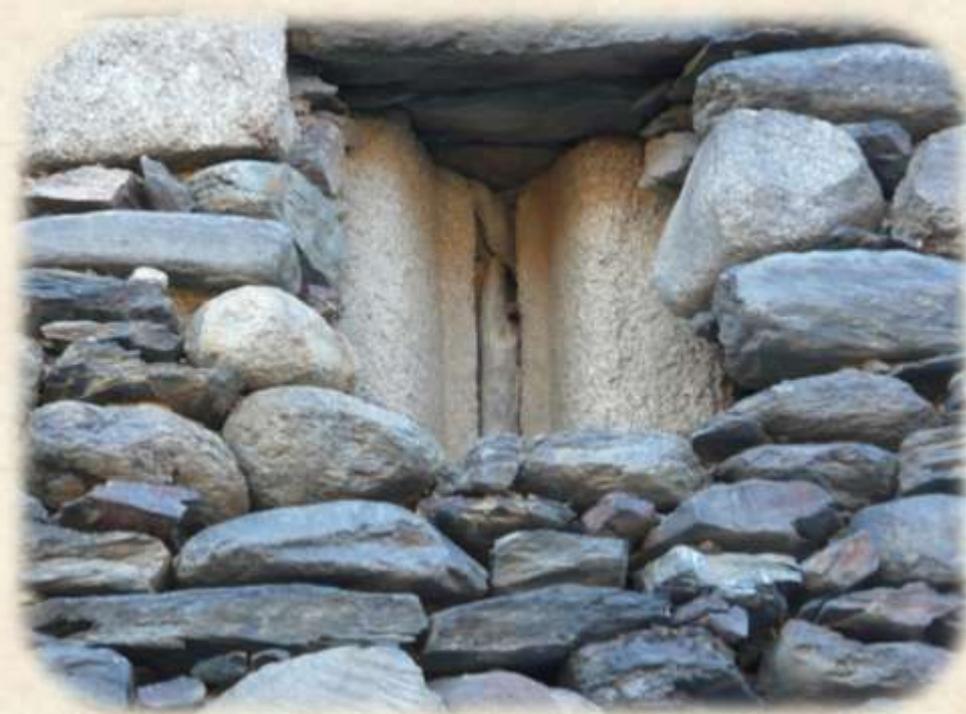
*Façade est*

*... qui reste propriétaire jusqu'à la fin  
des années 1970.*



*Façade  
nord*





*meurtrière*



*échauguette*

*C'est au départ une forteresse féodale en miniature aux murs épais complétés d'un système de défense traditionnel (échauguette, meurtrières)*

*La cohabitation avec les pagès d'Ur fut délicate  
« en raison des redevances qu'ils lui  
paient, et des bienfaits qu'ils ne reçoivent plus ».*

*La cohabitation avec les pagès d'Ur fut délicate  
« en raison des redevances qu'ils lui  
paient, et des bienfaits qu'ils ne reçoivent plus ».*

*Les conflits furent récurrents avec l'autre famille  
de hobereaux qui occupait la « Torre d'Ur.*



LA CÉRDAIGNE FRANÇAISE

647. - UR, PRÈS BOURG-MADAME. - LA VIEILLE TOUR

PHOTOTYPE LABRUCHE FRÈRES TROUVÉ

*Terre d'Ur (1910/1915)*



2013

*L'école*

30  
École mixte  
d'Ulr  
Canton de Saillazoude  
Arrondissement de Prades.

Dressé

par M. Nègre Charles, Instituteur, âgé de 34 ans.

Ulr, le 30 juillet 1888.

L'Instituteur,  
Charles Nègre

## *Monographie de Charles Nègre (1888)*

*Extrait de la monographie  
de Charles Nègre  
instituteur en 1888 :*

*« Avant 1789,  
l'Instruction était assez  
répandue dans la  
commune si j'en juge par  
les pièces diverses que j'ai  
pu recueillir ; les  
habitants d'Ulr envoyaient  
leurs enfants au couvent  
des frères de Puigcerdà  
(Esculapios) où un frère  
était chargé d'enseigner la  
langue française... »*

30  
École mixte  
A. Ur  
Canton de Saillazoude  
Arrondissement de Trèves.

Dressé

par M. Nègre Charles, Instituteur, âgé de 34 ans.

A Ur, le 30 juillet 1888.

L'Instituteur,  
C. Nègre

*Monographie de Charles  
Nègre (1888)*

*Extrait de la monographie  
de Charles Nègre  
instituteur en 1888 :*

*« ... Les plus pauvres  
apprenaient à lire et à  
écrire avec le curé de la  
commune.*

*Ce mode d'instruction a  
duré jusqu'à la fondation  
d'une école libre à  
Villeneuve des Escaldes  
en 1829... »*

30  
École mixte  
A. Ur  
Canton de Saillazoude  
Arrondissement de Prades.

Dressé

par M. Nègre Charles, Instituteur, âgé de 34 ans.

A Ur, le 30 juillet 1888.

L'Instituteur,  
Ch. Nègre

## *Monographie de Charles Nègre (1888)*

*Extrait de la monographie  
de Charles Nègre  
instituteur en 1888 :*

*« ... La plus grande  
partie des enfants se  
rendirent alors  
dans cette école ;  
et si quelques uns  
continuèrent à aller à  
Puigcerdà ce ne fut que le  
petit nombre.  
L'école mixte actuelle a  
été créée en 1844. »*

localisation de l'école :  
parcelle n° 340

age  
belle





*Emplacement de  
l'école en 1844  
(gîtes rue de la  
Sardane)*

*La maison  
d'école se  
trouvait  
dans une  
salle de  
l'immeuble  
loué à  
Joseph Fabre*



*Emplacement de  
l'école en 1844  
(gîtes rue de la  
Sardane)*

*La maison  
d'école se  
trouvait  
dans une  
salle de  
l'immeuble  
loué à  
Joseph Fabre*

*« où nous avons actuellement 42 élèves des 2 sexes entassés  
dans une salle humide, sale, malsaine d'une superficie de  
20m<sup>2</sup> environ et d'une hauteur de 2 m »*

## *La « maison d'école »*

*Un 1<sup>er</sup> projet en 1883 prévoyait la réalisation de la maison d'école (et de la Mairie) de part et d'autre de l'entrée de la rue Joseph Carbonell pour un montant de 30 000 F.*

Abandonné en 1887, en raison de son coût, de la diminution de la subvention de l'Etat et du refus des propriétaires des terrains de traiter à l'amiable, le Conseil Municipal décide l'acquisition de l'actuelle maison d'Ecole située au centre du village, appartenant à Joseph Fabre pour un montant de 8000F, fixe le plafond de la dépense à 15000F (dont 100F pour l'aménagement de la mairie dans les locaux de l'ancienne classe) et vote un emprunt de 15000F au taux de 4.4% sur 30 ans auprès de la Caisse Nationale des Retraites.

*emplacement école projet 1887*



*Le 22 novembre 1920 le Conseil Municipal décide de construire un groupe scolaire et un bureau de poste .*

*Le 22 novembre 1920 le Conseil Municipal décide de construire un groupe scolaire et un bureau de poste .*

*En 1937 l'ouverture d'une classe primaire enfantine rend nécessaire la création du groupe scolaire .*

*Le 22 novembre 1920 le Conseil Municipal décide de construire un groupe scolaire et un bureau de poste .*

*En 1937 l'ouverture d'une classe primaire enfantine rend nécessaire la création du groupe scolaire .*

*Le choix des terrains est fait en 1938.*

*Le 22 novembre 1920 le Conseil Municipal décide de construire un groupe scolaire et un bureau de poste .*

*En 1937 l'ouverture d'une classe primaire enfantine rend nécessaire la création du groupe scolaire .*

*Le choix des terrains est fait en 1938.*

*L'entrée en guerre en 1939 arrête ce projet.*

*En 1950 le Conseil  
Municipal décide :*

- de relancer le projet de  
groupe scolaire en raison  
du « baby boom »,  
obligeant l'installation  
des classes de cours  
moyen et de fin d'études  
dans une pièce de  
l'appartement de  
l'Institutrice  
(12 350 000F).*



*En 1950 le Conseil  
Municipal décide :*

- de construire une poste  
et une mairie attenantes  
au groupe scolaire*

**1957**



**2013**



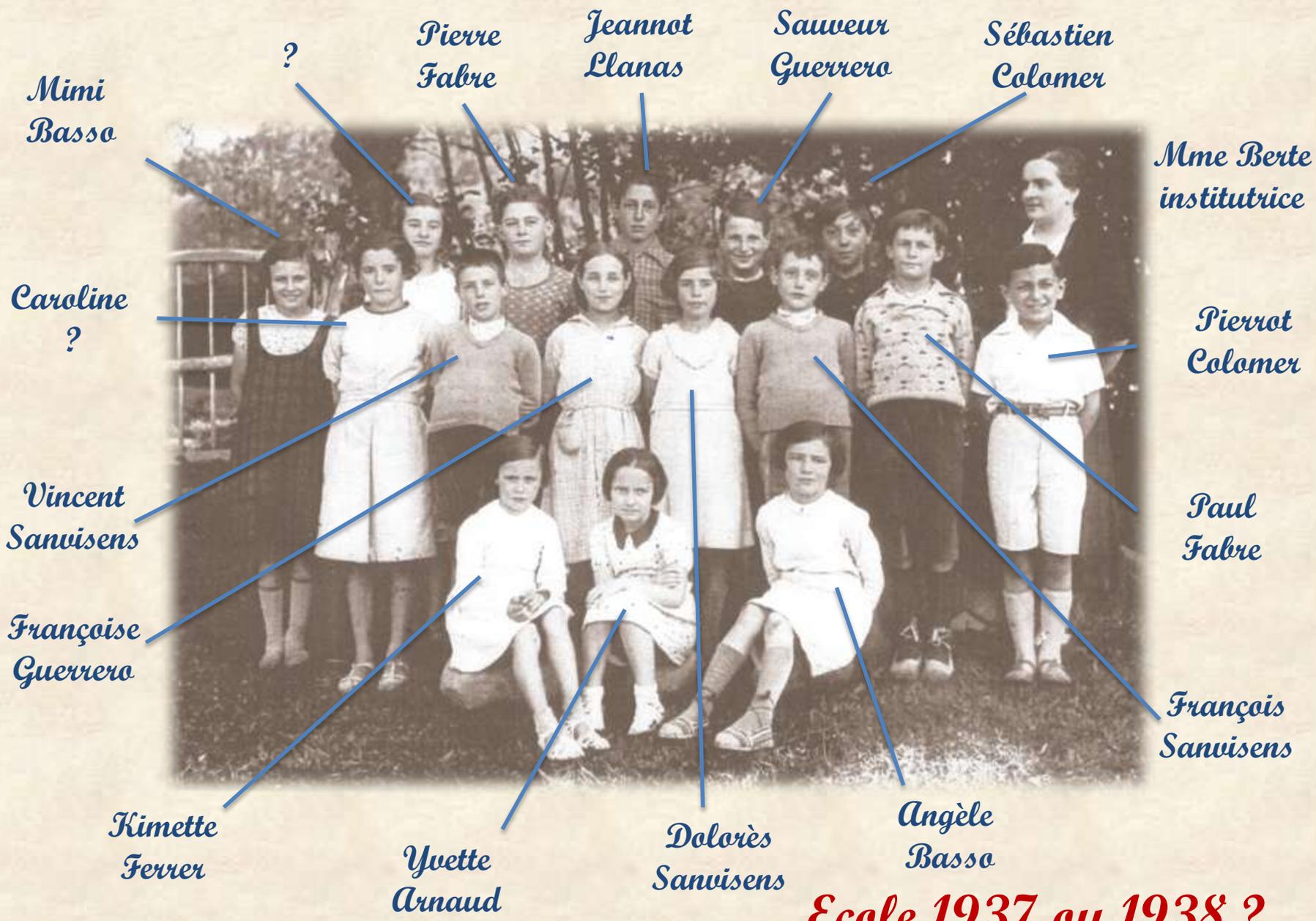
*En 1950 le Conseil  
Municipal décide :*

- de construire une poste  
et une mairie attenantes  
au groupe scolaire*
- de déclarer le projet  
d'utilité publique en vue  
de la procédure  
d'expropriation.*





*Ecole 1937 ou 1938 ?*



Mimi Basso

Caroline ?

Vincent Sanvisens

Françoise Guerrero

Kimette Ferrer

?

Pierre Fabre

Jeannot Llanas

Sauveur Guerrero

Sébastien Colomer

Mme Berte institutrice

Pierrrot Colomer

Paul Fabre

François Sanvisens

Yvette Arnaud

Dolorès Sanvisens

Angèle Bassa

*Ecole 1937 ou 1938 ?*



*Ecole 1939*

Sébastien  
Colomer

Paul  
Fabre

?

François  
Sanvisens

Vincent  
Sanvisens

Joséphine  
Bordes

Pierrrot  
Colomer

Marie-Louise  
?

Dolorès  
Sanvisens

André  
Colomer

Gilberte  
Arnaud

Yvette  
Arnaud

Serge  
Domenge

Françoise  
Resplandy

Angèle  
Basso

Kimette  
Ferrer

Marguerite  
Resplandy

Reine  
?

?  
Marie-Thérèse  
Fabre

?  
Jeannette  
Fabre

?  
Jeannot  
Colomer

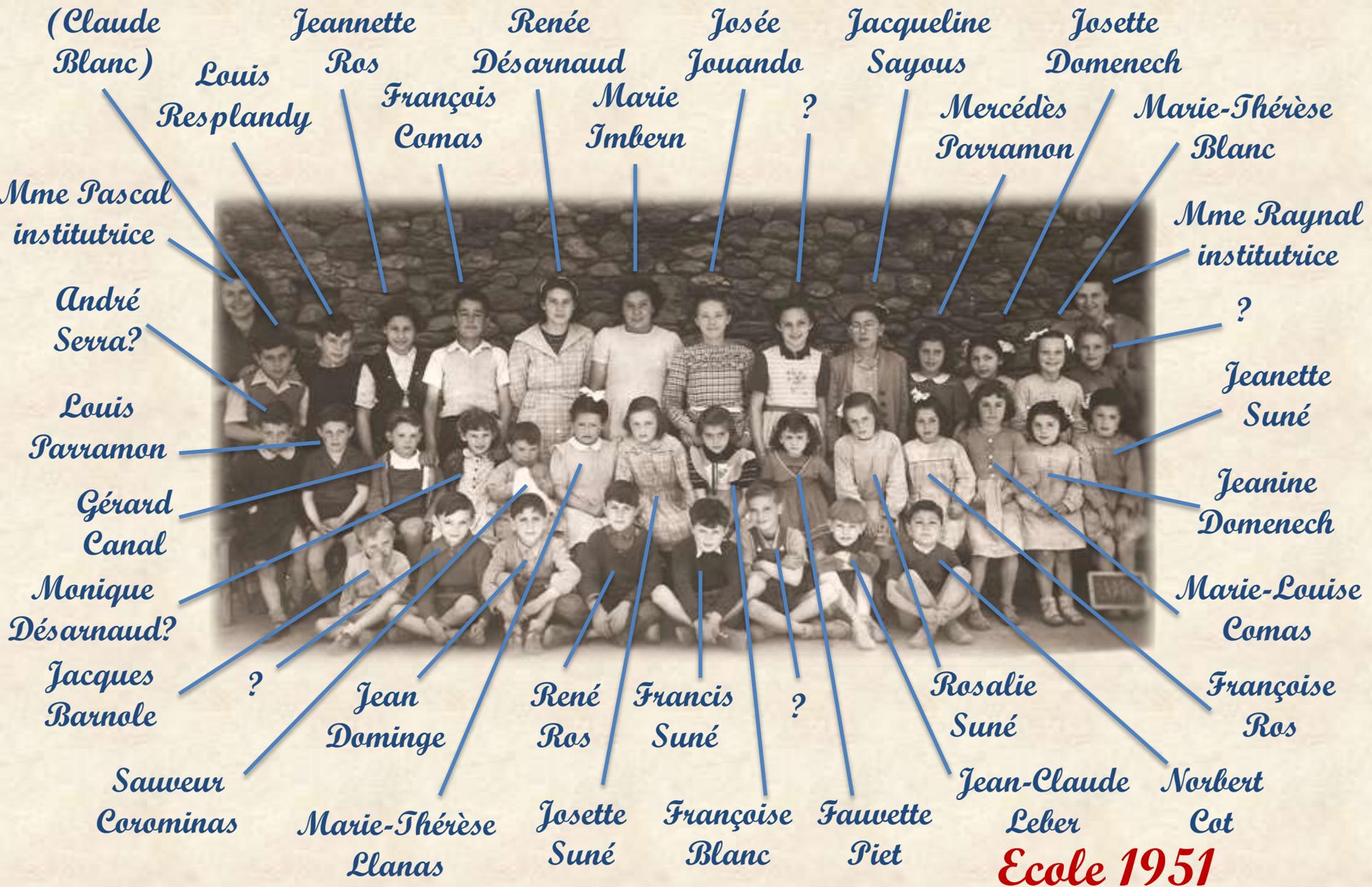
?  
Michel  
Bordes



**Ecole 1939**



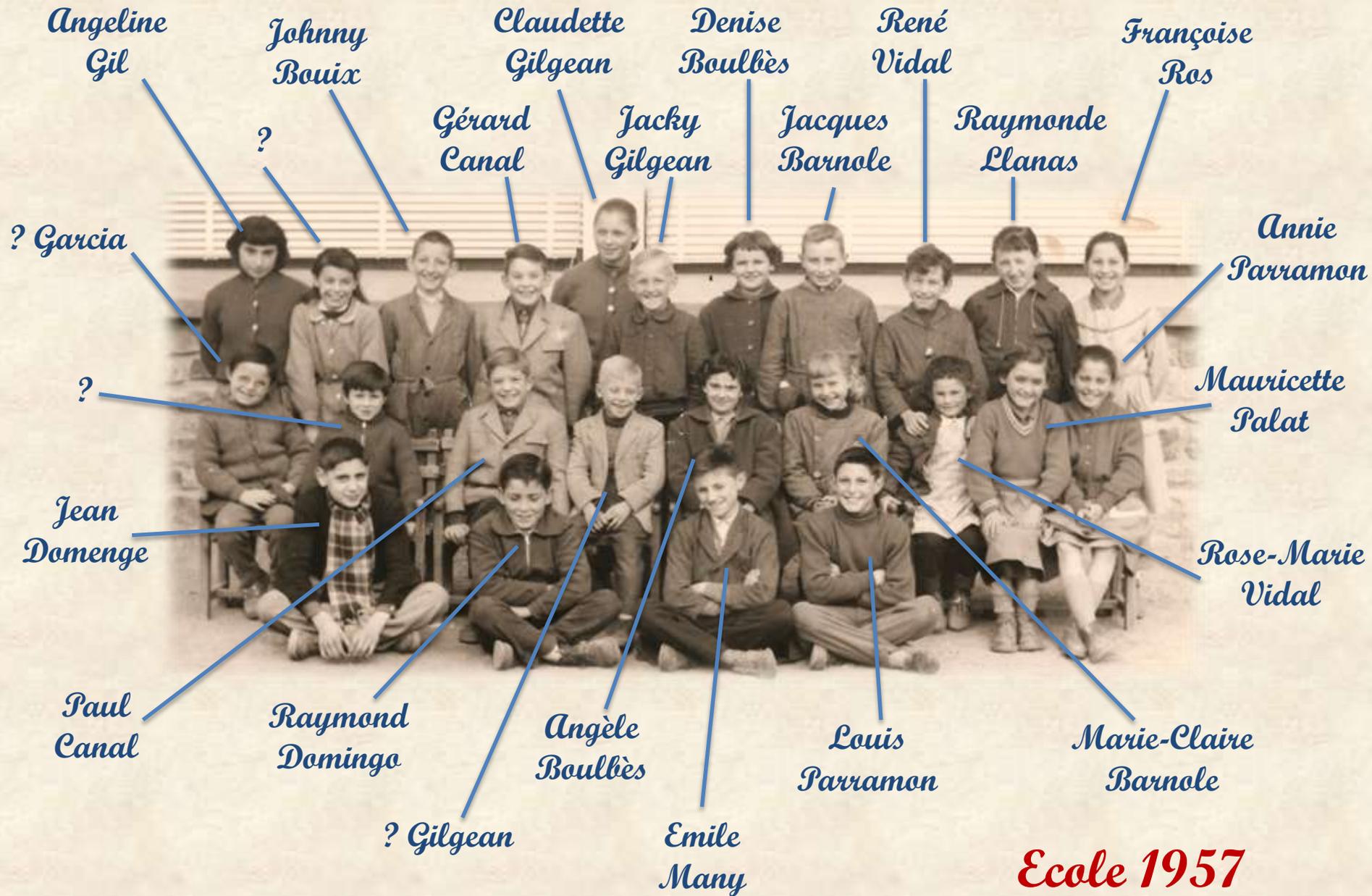
*Ecole 1951*



**Ecole 1951**



*Ecole 1957*



**Ecole 1957**

*La mairie*

*À partir de 1887 elle suit les différents emplacements  
de l'école.*

*À partir de 1887 elle suit les différents emplacements de l'école.*

*Préalablement à la construction de la salle de la mairie dans un bâtiment contigu à l'école, le Conseil Municipal se réunissait chez le maire en exercice ou, ce qui n'est pas exclu, dans l'Eglise.*

*À partir de 1887 elle suit les différents emplacements de l'école.*

*Préalablement à la construction de la salle de la mairie dans un bâtiment contigu à l'école, le Conseil Municipal se réunissait chez le maire en exercice ou, ce qui n'est pas exclu, dans l'Eglise.*

*La mairie rejoint l'école sur la place en 1958, puis son emplacement actuel en 1992.*

*La douane*

*Maison Meya  
(emplacement du  
bureau de douane)*



*Elle est très présente en Cerdagne. Un bureau des douanes est créé en 1931 « afin que les habitants devant faire établir un passavant ne soient pas obligés de perdre une journée pour se rendre à Angoustrine »*

*Maison Meya  
(emplacement du  
bureau de douane)*



*Installé une première fois à l'emplacement actuel de la salle polyvalente, le bureau de la douane est déplacé dans les locaux de l'ancienne mairie (gîtes) jusqu'à sa disparition dans les années soixante.*

*Les douaniers au nombre de 5/6 prenaient leur service à la guérite de la Juncasse, au chemin de Llivia (emplacement du travail), au chemin de Puigcerdà, et au carrefour de la RN 20.*



*Guérite Tourniquet*

*Guérite Juncasse (1963)*



Le bourg de Livia est enclavé espagnole : il doit son statut bizarre à une incertitude du traité des Pyrénées. C'est, en somme, par la faute de Louis XIV que ce brave douanier guette aujourd'hui le néant, sur une route internationale, où les carabiniers ne peuvent aller à plus de quatre...

*Guérite carrefour RN 20 CD 618  
(pendant la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale)*

*Les violettes  
et  
Saint Joseph*

## Les Violettes

Créé par M.Simon,  
hôtel jusqu'à la fin de  
la Guerre 39-45.

Transformé en  
sanatorium pour  
hommes géré par les  
ACPG des Pyrénées  
Orientales.

Puis à partir de  
1965 en maison de repos  
et de convalescence pour  
femmes.

## St Joseph

Ancienne villa appartenant à  
M. Loumagne.

Acquise par l'organisme d'assurance  
maladie des ecclésiastiques pendant la  
guerre 39-45 pour prendre en charge  
en post cure des prêtres  
«anciens poitrinaires».

Grâce à leur talent ils transformèrent  
une bonbonnière exigüe en un lieu de  
séjour accueillant avec un très beau  
parc.

L'expérience prit fin en 1962 lorsque  
l'assurance maladie fut étendue aux  
ecclésiastiques.



Ur (Pyr.-Or.). — Les Violettes

*Vue de St Joseph (au premier plan) et des Violettes (1940 )*



*Vues de St Joseph (au premier plan) et des Violettes (juin 2013)*

*Le mouvement  
associatif*

*Il est peu développé jusqu'aux années 1950:*

*Il est peu développé jusqu'aux années 1950:*

*En 1948 est créé le syndicat de sélection de pommes de terre de semences la Soulane.*

*Il est peu développé jusqu'aux années 1950:*

*En 1948 est créé le syndicat de sélection de pommes de terre de semences la Soulane.*

*La chasse est organisée en 1938 en association intercommunale (Angoustrine, Villeneuve, Dorres et Ur).*

*Il est peu développé jusqu'aux années 1950:*

*En 1948 est créé le syndicat de sélection de pommes de terre de semences la Soulane.*

*La chasse est organisée en 1938 en association intercommunale (Angoustrine, Villeneuve, Dorres et Ur).*

*Dissoute en 1946, le Conseil Municipal afferme le droit de chasse « à l'unique avantage d'une société cantonale légalement constituée » en 1947.*

*Il est peu développé jusqu'aux années 1950:*

*En 1948 est créé le syndicat de sélection de pommes de terre de semences la Soulane.*

*La chasse est organisée en 1938 en association intercommunale (Angoustrine, Villeneuve, Dorres et Ur).*

*Dissoute en 1946, le Conseil Municipal afferme le droit de chasse « à l'unique avantage d'une société cantonale légalement constituée » en 1947.*

*Cette situation perdurera jusqu'à la création de l'ACCA en 1970.*

*En 1951 on recense 2 associations (constituées?): le comité des fêtes de la St Sébastien et le comité de la jeunesse d'Ur.*

*En 1951 on recense 2 associations (constituées?): le comité des fêtes de la St Sébastien et le comité de la jeunesse d'Ur.*

*Le Foyer Laïque créé en 1952 avait pour objet de permettre « l'éducation, l'information technique et l'émancipation intellectuelle et sociale de ses membres ». Le foyer laïque est connu pour avoir diffusé jusqu'au début des années 60 des films dans les locaux de l'ancienne école. L'arrivée de la télévision en Cerdagne mit un terme aux séances de cinéma hebdomadaires et précipita le Foyer Laïque dans l'oubli.*

*Le Club des Loisirs fut créé en 1971 pour animer la vie sportive et culturelle du village.*

*Le Club des aînés fut créé en 1977, à l'instar de beaucoup d'autres, avec pour objectif de créer du lien entre les personnes retraitées et leur proposer des activités ou des voyages qu'une vie de labeur avait tenu à l'écart de ces nouveaux projets.*

## *Les pompiers*

*Bien que ne faisant pas partie de la sphère associative les pompiers ont créé du lien social en intervenant contre les incendies fréquents jusqu'à l'éclairage électrique.*

*Ils disposaient d'une pompe à bras garée sous le préau de l'école acquise en 1885.*

## *Les pompiers*

*Bien que ne faisant pas partie de la sphère associative les pompiers ont créé du lien social en intervenant contre les incendies fréquents jusqu'à l'éclairage électrique.*

*Ils disposaient d'une pompe à bras garée sous le préau de l'école acquise en 1885.*

*Le Corps de Sapeurs pompiers est créé sur demande du Conseil Municipal le 25 juin 1949.*

*Il est équipé d'une motopompe en 1950.*

## *Les pompiers*

*Bien que ne faisant pas partie de la sphère associative les pompiers ont créé du lien social en intervenant contre les incendies fréquents jusqu'à l'éclairage électrique.*

*Ils disposaient d'une pompe à bras garée sous le préau de l'école acquise en 1885.*

*Le Corps de Sapeurs pompiers est créé sur demande du Conseil Municipal le 25 juin 1949.*

*Il est équipé d'une motopompe en 1950.*

*La réorganisation des CSP entraîne le regroupement des corps des différents villages et la disparition de celui d'Ur au milieu des années 1990.*



*Corps de Sapeurs Pompiers (1960/1963)*

*Evolution de  
l'environnement urbain  
et paysager*

*Le paysage*

*Le paysage n'est pas naturel. La main de l'Homme a grandement contribué à le faire évoluer.*

*L'environnement bocager à Ur*



*En 1769 l'abolition du droit de parcours entraîne la disparition d'une contrainte : l'interdiction de clore les terrains.*

*Désormais un paysage de murettes, de haies va se construire, s'étendre et l'augmentation des surfaces irriguées par les canaux d'irrigation à partir de 1860 va contribuer à développer l'aspect bocager.*

*L'alignement de la rue*  
*Brousse*

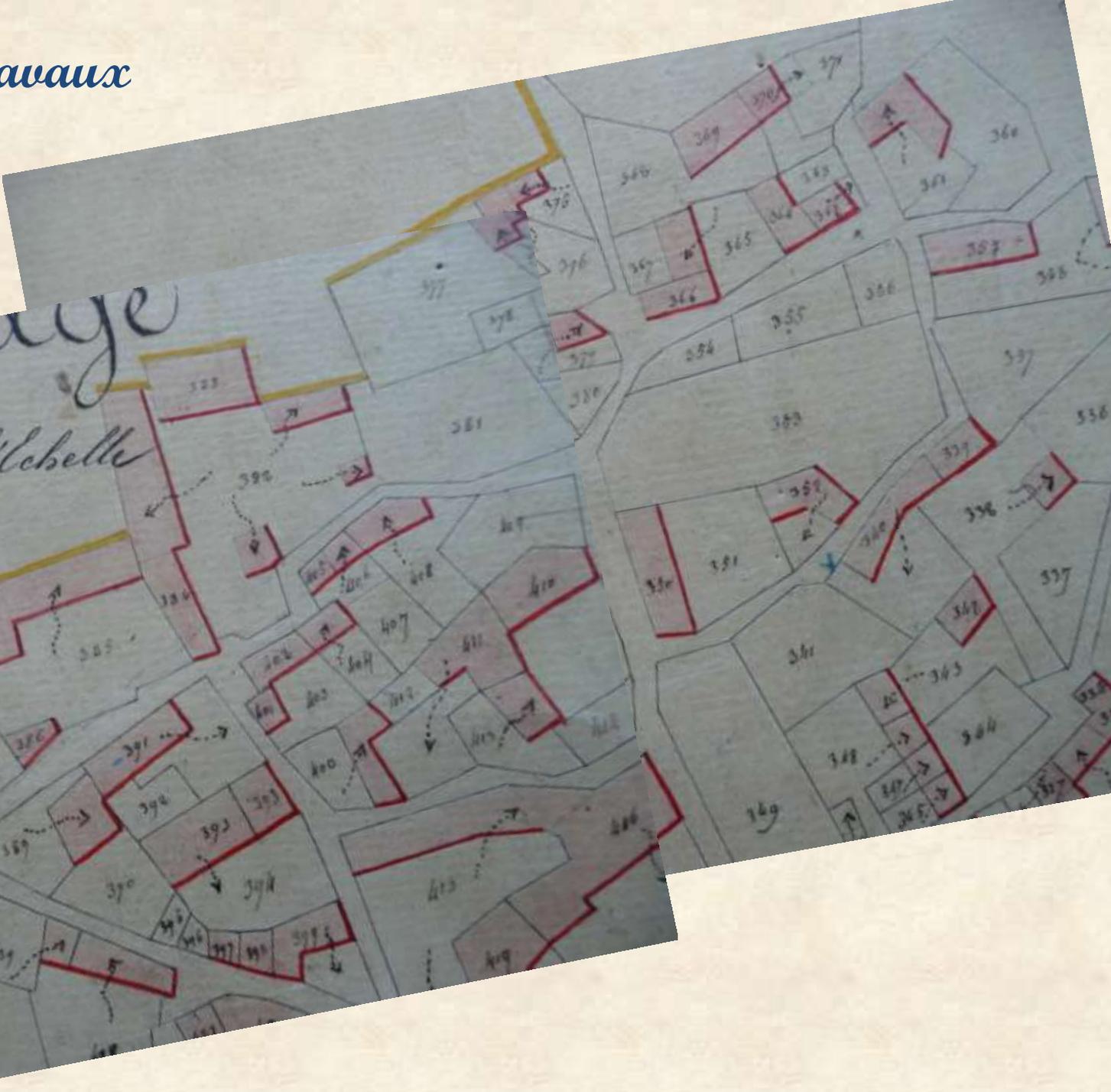
*Les contorsions de la rue Brousse  
rendaient délicate la  
progression des  
charrettes,  
voitures,*

*Developpé à l'échelle*



*d'autant  
que le projet du  
nouveau tracé d'Ur à  
Mont-Louis sortait des cartons.*

*Les premiers travaux  
commencèrent  
en 1884.*



*Les entrées du village*

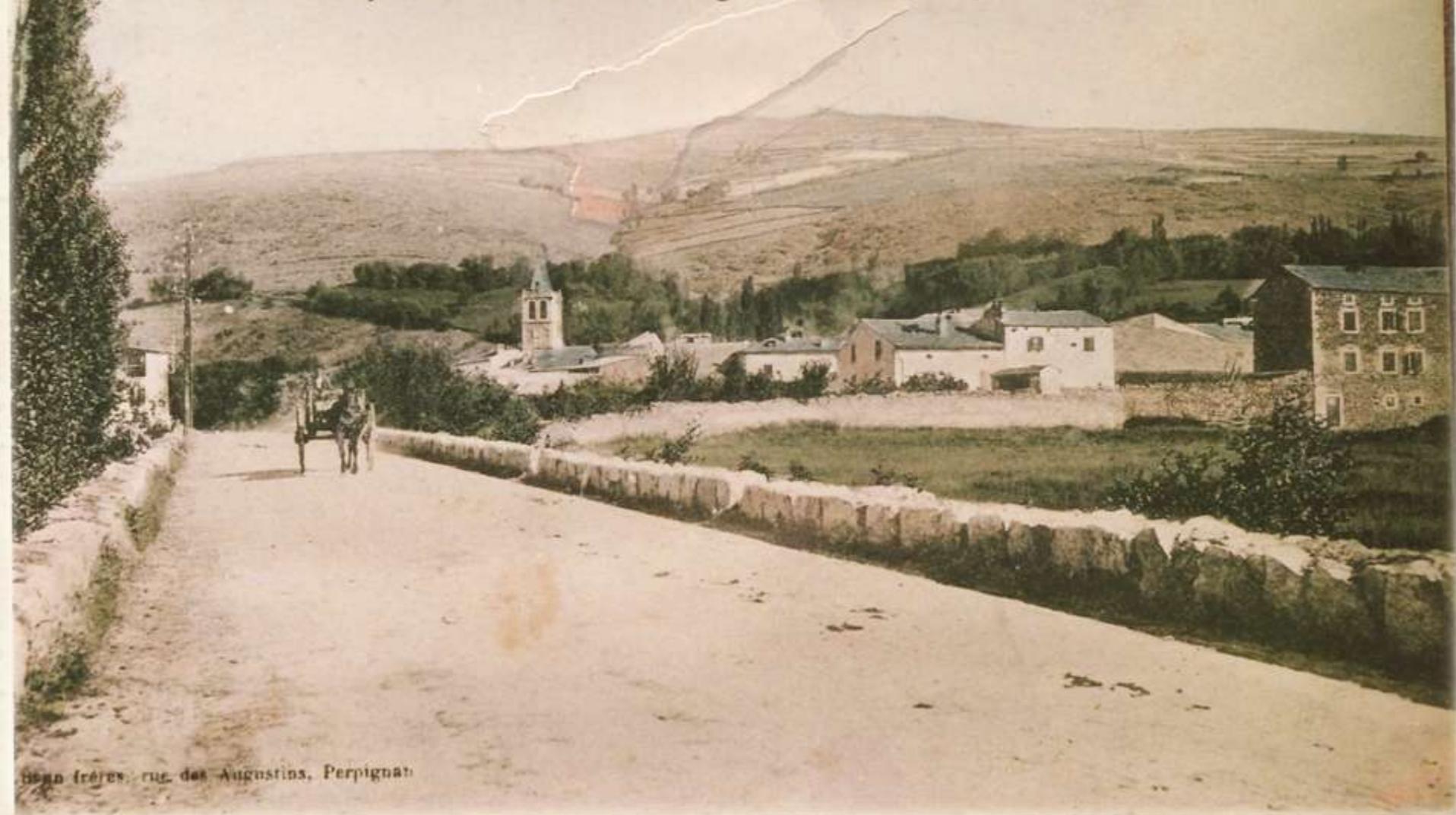
*A partir de 1860 elles se sont modifiées.*

*La construction de la RN 20 en 1860 a bouleversé les accès : en venant de Bourg Madame on franchit le « Pont Neuf »*

**La Cerdagne.**

Meytat de Fransa, meytat de España. No hi ha altra Terra com la Cerdana.

229. — *Ur.* - Entrée du Village. - Route de Bourg-Madame



Benno frères, rue des Augustins, Perpignan

*Entrée route de Bourg Madame (1925)*

**La Cerdagne.**

Meytat de Fransa, meytat de España. No hi ha altra Terra com la Cerdania.

119. — *Ur.* - Entrée du Village. - Route de Bourg-Madame



**1925**

*Entrée route de  
Bourg Madame*

**2013**



# *Carrefour RN20/CD 618*



*La RN 20 franchit un pont  
en courbe construit en 1868.  
Le carrefour est rehaussé.*

*Disparition du talus longeant le Brangoly, remplacé par un mur de soutènement.*

*Vue passerelle sur le Brangoly et pont RN 20*



*Vers 1914*

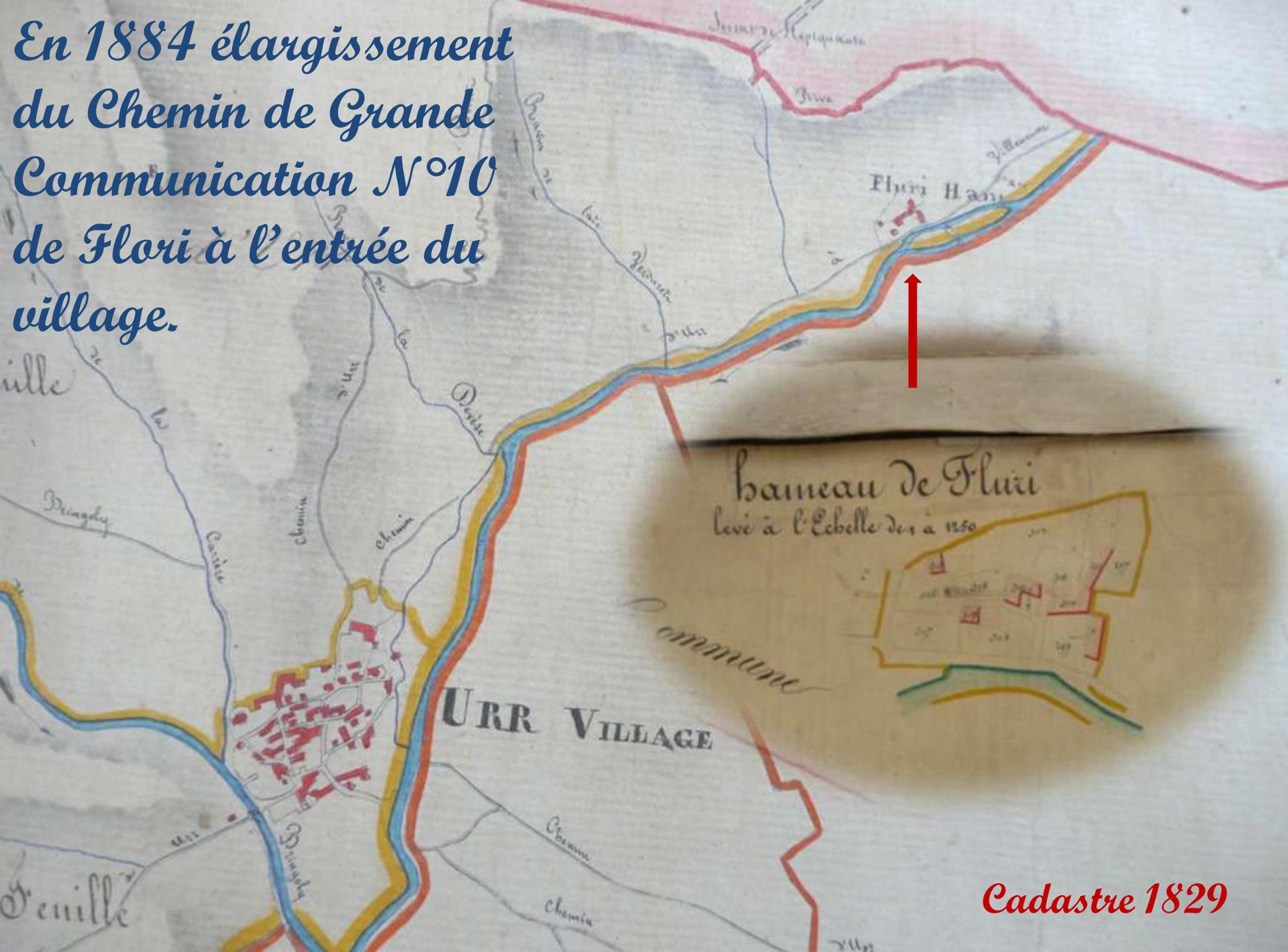
*On devine le chemin de la « Fontaine Bleue » au fond.*



*2013*

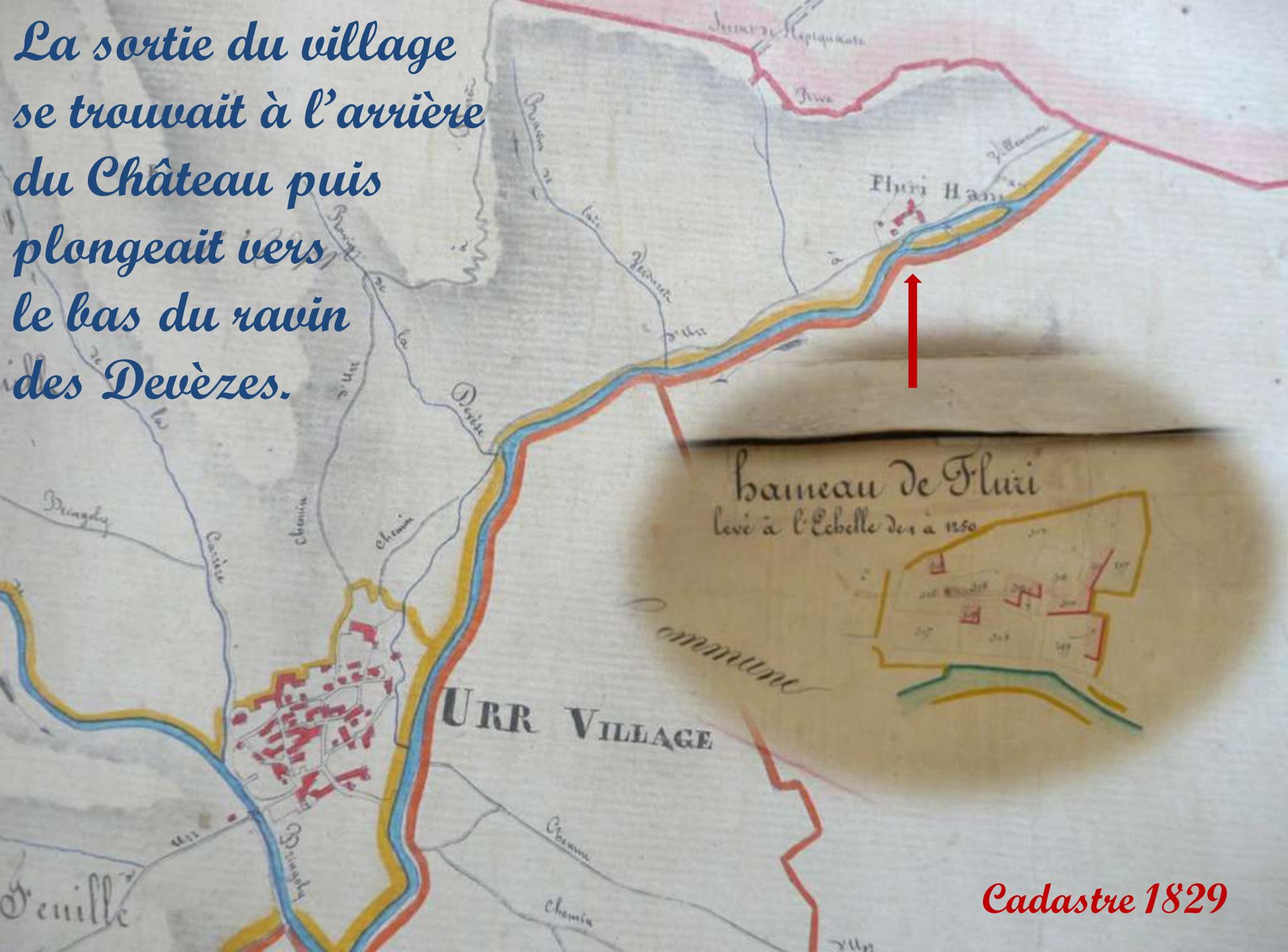
*Mur de soutènement du terrain d'assiette de l'école mise en service en 1957.*

*En 1884 élargissement  
du Chemin de Grande  
Communication N°10  
de Flori à l'entrée du  
village.*



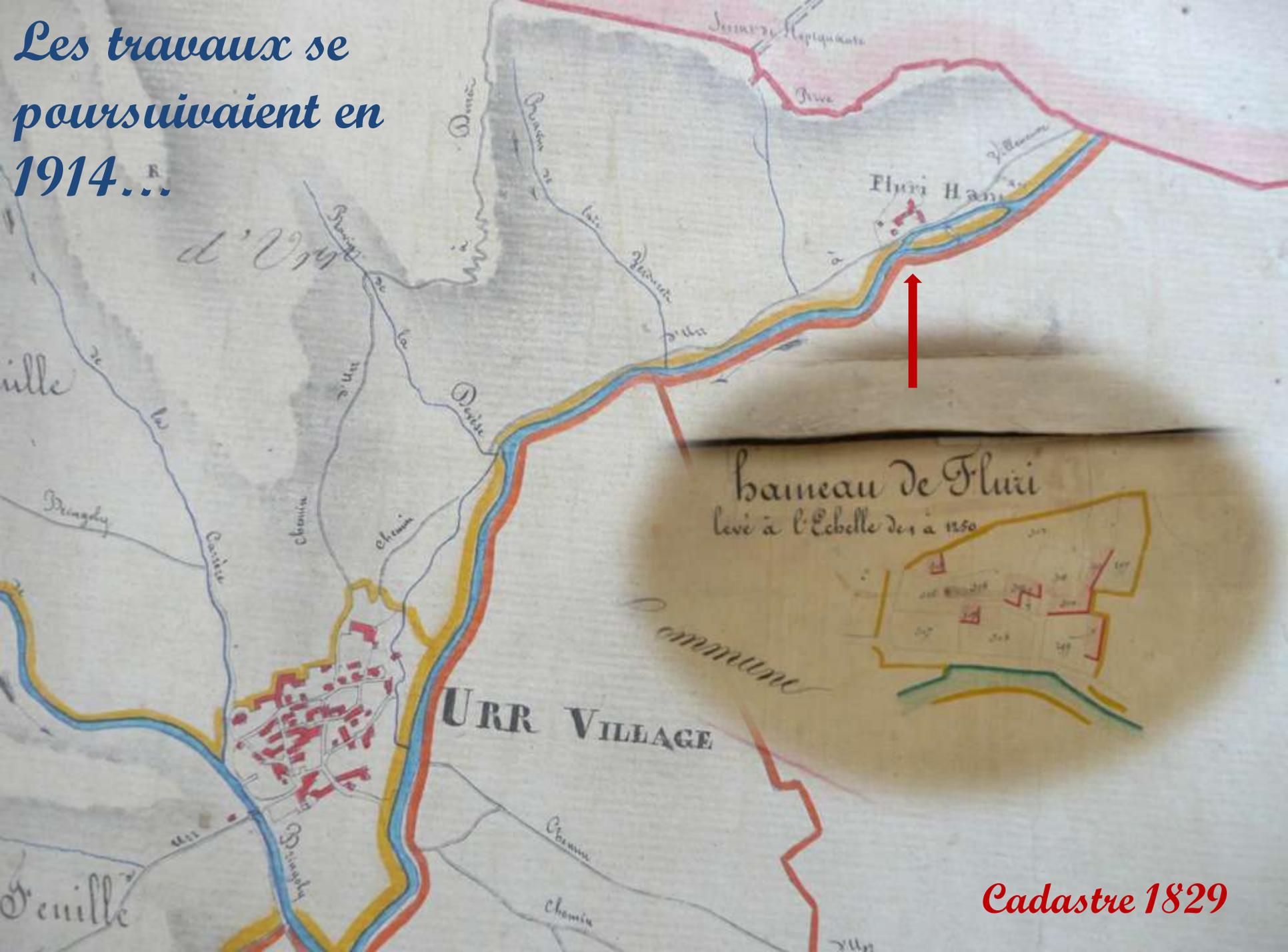
*Cadastré 1829*

*La sortie du village  
se trouvait à l'arrière  
du Château puis  
plongeait vers  
le bas du ravin  
des Devèzes.*



*Cadastré 1829*

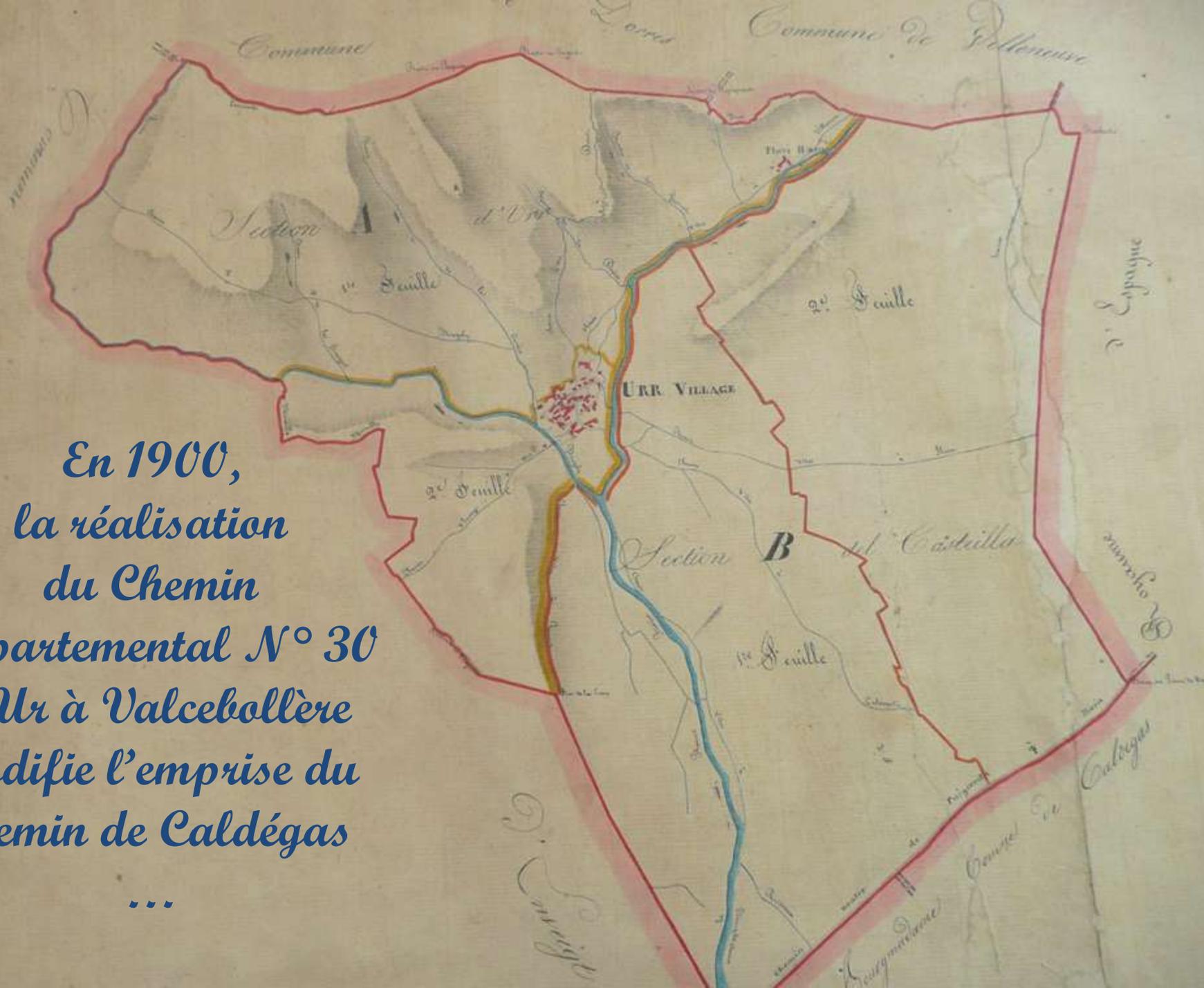
*Les travaux se  
poursuivaient en  
1914...*



*Cadastré 1829*

*En 1900,  
la réalisation  
du Chemin  
Départemental N° 30  
d'Ur à Valcebollère  
modifie l'emprise du  
chemin de Caldégas*

...



...  
raccordement à la  
RN 20 au droit du  
« Pont Neuf » et abandon  
de l'emprise du chemin  
« Font Del Sofre », pour  
rejoindre le carrefour de  
la Juncasse.



*L'église*

*Monument phare autour duquel s'est organisée la vie de la paroisse jusqu'en 1789 puis de la Commune.*

*Dans les mois qui précédèrent la Révolution Française, l'Ordonnance de convocation des Etats Généraux édictée par le Roi fut affichée à la porte des Eglises.*

*Les électeurs de la paroisse d'Ur furent convoqués à se réunir entre le 12 et le 14 avril 1789 pour rédiger le cahier de doléances de la paroisse.*

*C'est le lieu  
de rencontre lors des  
cérémonies religieuses,  
mais aussi des fêtes.*

*Fête de la  
St Isidore  
(1905-1910)*



Cerdàna Francesa Ur Fiesta de S<sup>n</sup>-Isidro

*Préalablement à la construction de l'Eglise actuelle au 11<sup>ème</sup> siècle , un lieu de culte primitif existait.*

*Celui-ci est mentionné dans l'acte de consécration de l'Eglise de la Seu d'Urgell (839), dédié à St Martin il est probablement construit sur les restes d'un temple, ce qui pourrait expliquer sa situation excentrée isolée à l'ouest des habitations.*

*Dans le dernier tiers du 18<sup>ème</sup> siècle d'importants travaux de « modernisation » sont réalisés : substitution d'un clocher-tour à un clocher mur, et construction d'une sacristie entre 2 absides qui viendra contrarier pendant 2 siècles la pureté du plan tréflé.*



*Date de la  
restauration  
1780*



*Emplacement du clocher mur*

*En 1912 l'ancienne horloge est remplacée par une horloge plus récente par l'horloger Largeton de Prades en remplacement du cadran solaire restauré en 1825.*

*Le classement de l'Eglise intervient en 1934.*

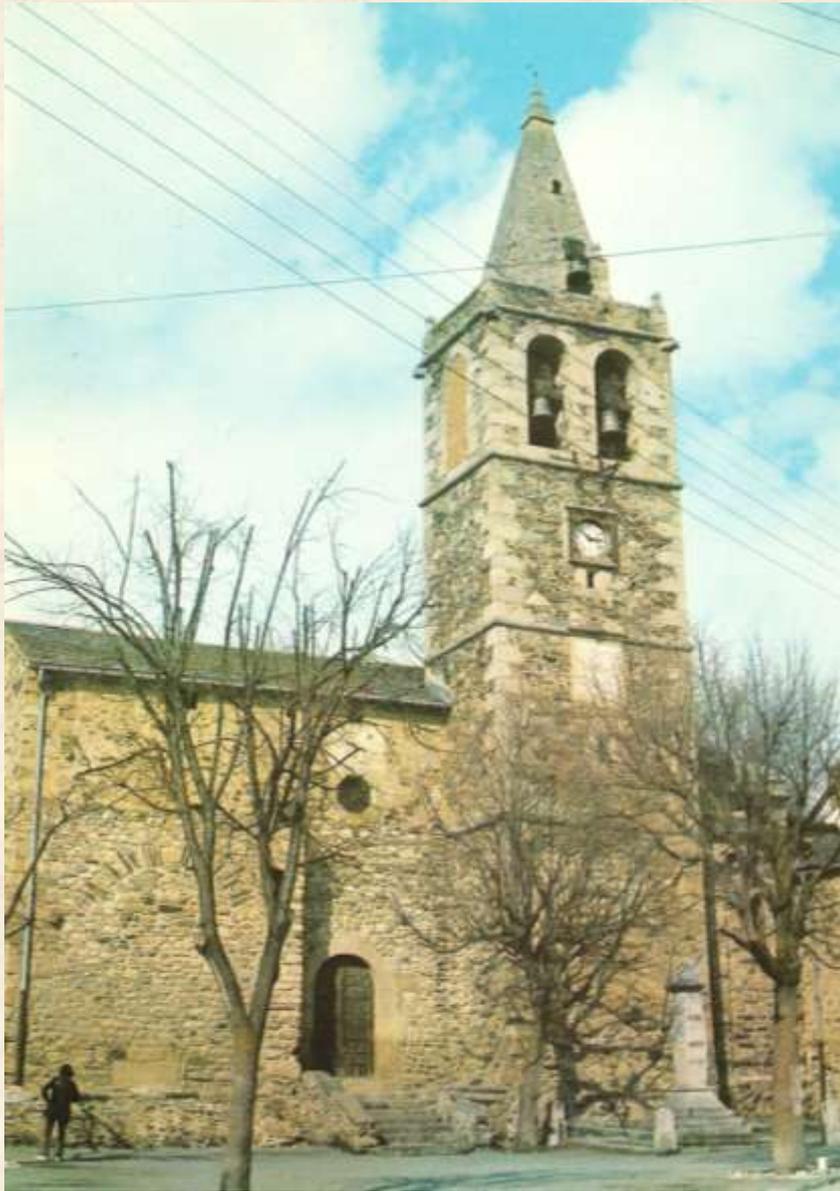
LES PYRÉNÉES (6<sup>e</sup> SÉRIE)



*Le cimetière est construit  
autour de son Eglise.*

*Prévue dans un premier temps sur l'actuel lotissement Blanc la translation du cimetière (ainsi que de son portail) sera effective en 1901 sur son site actuel.*

*Le déblaiement de la terre du cimetière a eu lieu en 1921 avec un projet d'embellissement de la place : murettes, monument aux morts (1926) et vente de la partie arrière (1930) pour y construire un garage (photo place 1980).*



*Années 1960*



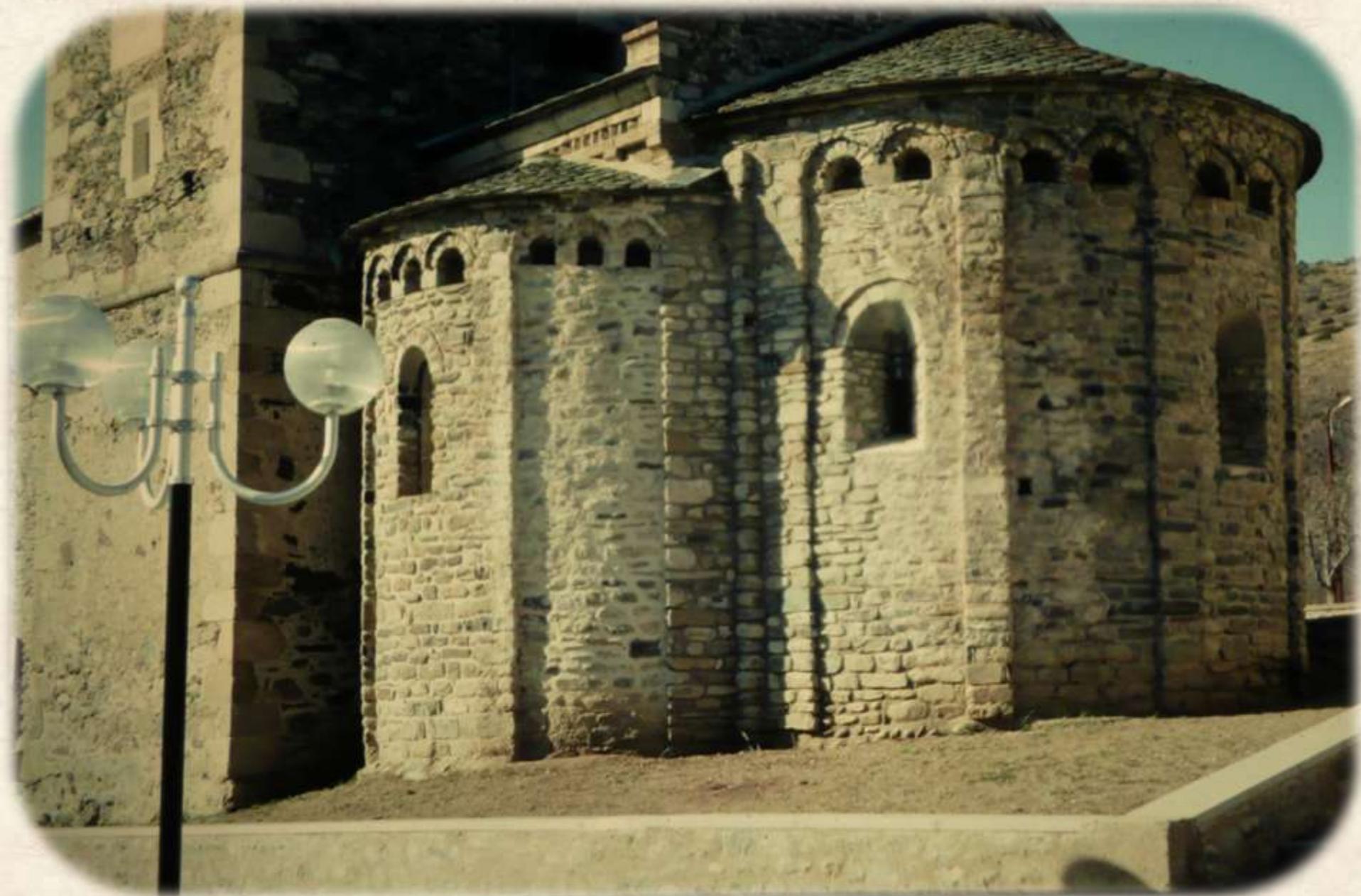
*Juin 1988*



*L'aspect actuel de  
l'Eglise et de la  
place résulte de*



*travaux  
d'embellissement en  
1988.*







# *L'électricité*

*Quelques villages de Cerdagne disposaient d'un groupe hydroélectrique fonctionnant quelques heures par jour pour subvenir à l'éclairage des maisons.*

*Quelques villages de Cerdagne disposaient d'un groupe hydroélectrique fonctionnant quelques heures par jour pour subvenir à l'éclairage des maisons.*

*A la veille de 1914, Ur, Dorres, Angoustrine, Villeneuve, Bourg-Madame et Enveitg projettent de se regrouper pour alimenter les 6 villages en énergie électrique en 1914.*

*Quelques villages de Cerdagne disposaient d'un groupe hydroélectrique fonctionnant quelques heures par jour pour subvenir à l'éclairage des maisons.*

*A la veille de 1914, Ur, Dorres, Angoustrine, Villeneuve, Bourg-Madame et Enveitg projettent de se regrouper pour alimenter les 6 villages en énergie électrique en 1914.*

*L'électricité est arrivée tardivement à Ur en juillet 1927, concomitamment à la mise en service du tronçon Bourg-Madame / Latour de Carol de la ligne du Train Jaune.*

# *Le projet fontinal*

Rares étaient les maisons qui disposaient d'eau courante captée dans une source proche ou soutirée d'un puits.

Jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, la majorité des habitants se rendaient à la rivière pour puiser leurs besoins journaliers en eau.

L'Angoustrine était contaminée, elle « roule avec elle les germes de la fièvre typhoïde », polluée par les eaux des Escaldes.

Le Brangoly était (un peu moins) pollué par les déjections du bétail.

Pendant les périodes de crues l'eau de la rivière chargée de terre était imbuvable.

*En 1912 une prise d'eau était construite sur le Brangoly avec un filtre à sable, les études minéralogiques et bactériologiques ayant conclu à une « eau de très bonne qualité pour l'alimentation ».*



*Prise d'eau du projet fontinal sur le Brangoly*



*Abreuvoirs rue Carbonell et rue du Château*

*Ce projet alimente l'école, 3 abreuvoirs  
(place, presbytère, rue du Château)*

*Le projet alimente également 2 ou 3 bornes fontaines (rue Brousse et rue d'Avall).*



*Borne fontaine rue Brousse (face à la boulangerie)*



*Ce projet est rapidement dépassé : Ur se regroupe en 1936 avec Bourg-Madame et Enveitg pour exploiter des sources afin de créer un réseau de distribution d'eau. Retardé par la guerre, relancé en 1946, après quelques travaux de captage, il s'avère que le débit est insuffisant par rapport aux nouveaux besoins de la population. Il est définitivement abandonné en 1951.*

*L'actuel projet dit de « Tres Fonts » est en service depuis 1958.*

# *Le réseau d'égouts*

*Un réseau simplifié des égouts, mis en service en 1927, se déversait directement dans les rivières.*

*Le raccordement à la station d'épuration d'Ansanères s'est fait en 1967.*

*Le lavoir*

*Le lavage à la main des draps et vêtements se faisait en rivière.*

*C'était l'occasion pour les jeunes filles de mettre à distance l'œil vigilant des adultes et pour rencontrer les jeunes hommes qui connaissaient parfaitement ces lieux.*

*Toutefois cette situation n'avait pas que des avantages, notamment l'hiver (bien que quelques sources d'eau sulfureuse tempérée facilitaient le lavage).*

*Un premier projet en 1934  
présenté par l'entreprise  
Bordes et un deuxième en  
1945 permirent aux  
lavandières du village de  
disposer d'un équipement  
collectif utilisé jusqu'à la  
fin des années 1970.*



*Il fut modernisé en 1965  
par la création de WC  
publics.*



***1914-1918***



MORTES

1914-1918

MORTES

*Le 1<sup>er</sup> août 1914 le gouvernement signe le décret de mobilisation générale et l'adresse aux gendarmeries qui ont pour mission de diffuser l'information aux maires.*

*Dans l'après midi de ce jour le tocsin retentit dans la stupeur générale.*

*Le lendemain 2 août, les affiches de mobilisation sont placardées.*

*Dès le 3 août les soldats mobilisés rejoignent les casernes.*

*Après une période d'enthousiasme, le monde -dont Ur- bascule dans l'horreur de la guerre .*

*Une autre vie commence dans le village, faite de difficultés, de deuils, de blessés.*

*Le Maire Joseph Sarret fait part de la situation au Préfet le 8 novembre 1914 :*

*« malgré le départ aux armées de nombreux citoyens, tous les terrains labourables sont ou seront sous peu ensemencés dans d'assez bonnes conditions, les propriétaires cultivateurs et fermiers s'étant donné la main pour l'exécution ».*

*Huit jeunes soldats tomberont sur les champs  
de bataille.*



***1939-1945***

*L'invasion de la Pologne par l'Allemagne le 1<sup>er</sup> septembre 1939 déclenche l'ordre de mobilisation générale pour le 2 septembre à 0h00, transmis aux mairies par télégramme.*

*Des tirailleurs sénégalais postés en Cerdagne creusent des tranchées à la sortie du village vers Enveitg pour prévenir une possible invasion espagnole.*

*17 jeunes sont mobilisés :*

*Fernand Canal*

*Dominique Basso*

*Guillaume Arnaud*

*Théodore Rière*

*Sauveur Catlla*

*Jean Colomer*

*Michel Llanas*

*Antoine Sayous*

*Augustin Colomer*

*Grasset*

*Martin Marty*

*François Pont*

*Paul Fabre*

*Gilbert Fortuny.*

*Après l'armistice du 22 juin 1940, la majorité d'entre eux sera démobilisée.*

*A la suite de l'invasion du sud-est par l'Italie, Ur accueille des réfugiés mentonnais.*

*Après l'invasion de la zone non occupée par les allemands, le 11 novembre 1942, Ur entre dans la période d'occupation.*

*Le statut de zone interdite pour la Cerdagne contribue à l'isoler davantage jusqu'au départ des allemands le 22 ou 23 août 1944.*

*Les cloches de l'Église sonnent à toute volée pour la liberté retrouvée et ouvrir une nouvelle page d'histoire.*